

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-4/05

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : QUERCI Danièle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Subventions de fonctionnement et participation financière à des associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance et de la santé.

Au budget 2010, des crédits ont été inscrits pour l'attribution de subventions de fonctionnement à des associations qui oeuvrent dans le domaine de la petite enfance et de la santé. Une première répartition de crédits est aujourd'hui proposée au profit de 4 bénéficiaires, l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France (EPE d'Ile -de-France), l'Ecole des Parents et des Educateurs Sud Seine-et-Marne (EPE Sud Seine-et-Marne), le Comité de Seine-et-Marne de la Ligue contre le cancer et l'Association Ville-Hôpital (AVIH). L'ensemble représente un montant de 13 100 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 1^{er} février 2010 « Budget Primitif pour l'exercice 2010 »,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2010 aux bénéficiaires énumérés ci-après :

- L'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France.....5 000 €
- L'Ecole des Parents et des Educateurs Sud Seine-et-Marne 3 500 €

Ces crédits sont prélevés sur le programme « aide à la parentalité et à l'enfance », opération « autres subvention/aide à la parentalité et à l'enfance » et seront versés en une seule fois.

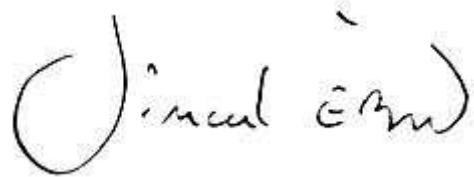
Article 2 : d'attribuer, au titre de l'année 2010, une participation financière aux deux associations ci-après :

- Le Comité de Seine-et-Marne de la Ligue contre le cancer.....3 000 €
- L'association Ville-Hôpital (AVIH)1 600 €

Ces crédits seront prélevés sur le programme « santé publique », opération « autres subventions de santé publique » et seront versés en une seule fois.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive, somewhat stylized font.

Vincent ÉBLÉ